

Communauté de Communes des Portes du Luxembourg
Procès-verbal des délibérations du Conseil de Communauté
Séance du 11 avril 2024

Date de convocation : 4 avril 2024 Nombre de membres : En exercice : 73 Présents : 47 Pouvoirs : 5 Votants : 52	L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à 19H00 Le Conseil de Communauté légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Blagny, sous la présidence de Monsieur Frédéric LATOUR. <u>Etaient présents :</u> (ANGECOURT) Mme Frédérique KRETZMEYER ; (BEAUMONT EN ARGONNE) M Francis CHAUMONT ; (LA BESACE) M. Jean-Hughes LOUIS ; (BIEVRES) M. Michel VIGNOL ; (BLAGNY) Mme Monique HELSEN, M. Jean-Jacques COEN ; (BREVILLY) M. Olivier HIBLOT ; (BULSON) M. Julien CAILLET ; (CARIGNAN) M. Alain DASSIMY ; Mme Corinne REZETTE, Mme Louisa FRENOIS, M. Michel DOPPLER, Mme Bernadette GATINE ; (CHEMERY/BAR) M. Bernard RICLOT ; (DOUZY) Mme Charline CLOSSE, M. Claude LALLEMENT, Mme Catherine DOUBLET, M. Lucien EVRARD, Mme Françoise MAIGRET ; (EUILLY LOMBUT) M. Jean-Yves JONET ; (FROMY) Mme Dominique GERARD ; (HARAU COURT) M. Frédéric LATOUR, M. Alexis PARIS ; (LA FERTE/CHIERS) M. Etienne MALCUIT ; (LE MONT DIEU) Mme Anne FRAIPONT ; (LES DEUX VILLES) M. Géry TRONÇON ; (LETANNE) Mme Sylvie CHAMPEAUX ; (LINAY) M. Francis ANNOULD ; (MAISONCELLE ET VILLERS) M. Francis HENRIET ; (MALANDRY) Mme Annick DUFILS ; (MARGNY) M. Michel PROTIN ; (MATTON CLEMENCY) Mme Sophie CHEVALIER ; (MOGUES) M. Marc WATHY ; (MOIRY) Mme Jacqueline PIERRE ; (MOUZON) M. Alain RENARD, M. Eric BELDJOU DI, Mme Valérie MAUCLAIR, M. Lionel BIHIN ; (OSNES) M. Daniel COLA ; (RAUCOURT ET FLABA) Mme Véronique DURU, M. Mustapha HOUAZENE ; (REMILLY-AILLICOURT) Mme Marie-Antoinette BEAUDA ; (SACHY) Mme Arlette BRACONNIER ; (STONNE) M. William REBISZ ; (TREMBLOIS LES CARIGNAN) M. Jean-Pol OURY ; (VAUX LES MOUZON) M. Denis PETITPAS ; (WILLIERS) M. Julien LALLEMENT. <u>POUVOIRS :</u> (BLAGNY) M. Jean-Michel ROBERT donne pouvoirs à (BLAGNY) Mme Monique HELSEN ; (MOUZON) Mme Michelle FORTIER donne pouvoirs à (MOUZON) Mme Valérie MAUCLAIR ; (MOUZON) M. Patrick BRAUN donne pouvoirs à (MOUZON) M. RENARD ; (PURE) M. Yves MOZET donne pouvoirs à (OSNES) M. Daniel COLA ; (VILLERS DEVANT MOUZON) M. Ludovic BEAURAIN donne pouvoirs à (HARAU COURT) M. Frédéric LATOUR. <u>Absents excusés :</u> (ARTAISE LE VIVIER) M. Fabien WARZEE ; (AUFLANCE) M. Jean-Marie TURCHI ; (AUTRE COURT ET POURRON) M. Brice PARISOT ; (BLAGNY) M. Jean-Michel ROBERT ; (BULSON) M. Patrick BERTEAUX ; (CARIGNAN) M Gilbert LORDIER, Mme Héloïse TUPEANSKAS, M. Edouard VIZCAINO ; (DOUZY) M. François MASSENET ; (ESCOMBRES ET LE CHENOIS) Mme Aurélie BODY ; (HERBEUVAL) M. Franck JULLIEN ; (LA NEUVILLE A MAIRE) M. Vincent BOURGIN ; (LETANNE) M Dominique BARRE ; (MARGUT) M. Pierre DEBOUW, Mme Corinne GALLERNE ; (MESSINCOURT) M. Michel SABATIER ; (MOUZON) Mme Michelle FORTIER, M. Patrick BRAUN ; (PUILLY CHARBEAUX) M. Jean-Bernard CHOISIT ; (PURE) M Yves MOZET ; (REMILLY-AILLICOURT) M. Bernard GOUT ; (SAILLY) M. Jérôme PRUDHOMME ; (SAPOGNE SUR MARCHE) M. Pascal NICOLAS ; (SIGNY MONTLIBERT) M. Vincent CHAIEB ; (TETAIGNE) M. Jean-Marie PIERRE ; (VILLERS DEVANT MOUZON) M. Ludovic BEAURAIN ; (VILLY) M. Richard PHILBICHE ; (YONCQ) Mme Marie-Pascale PONSIGNON. Madame Louisa FRENOIS a été désignée secrétaire de séance.
---	--

Point d'information : lancement de l'enquête publique sur le projet de voie verte Mouzon Brabant sur Meuse. Mme BEAUDA informe l'assemblée qu'une demande d'autorisation environnementale a été déposée et son instruction se poursuit par l'organisation de la consultation du public. L'enquête publique préalable concernant ce projet sera donc organisée courant du 1^{er} semestre 2024.

Délibération n°2024/52 portant approbation de l'ordre du jour de la séance, approbation du compte-rendu du conseil du 28 mars 2024 et désignation d'un secrétaire de séance. Le conseil a pris acte de l'ordre du jour de la séance du 11 avril 2024, document qui a été adressé aux délégués avec la convocation au présent conseil communautaire en date du 4 avril 2024. **Le conseil approuve à la majorité moins 1 abstention** le compte-rendu de la séance du 11 avril 2024, document qui a été adressé aux délégués avec la convocation au présent Conseil Communautaire en date du 4 avril 2024.

Le conseil approuve à l'unanimité la désignation de Madame Louisa FRENOIS pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Délibération n°2024/53 portant signature d'un avenant de prolongation de 3 ans pour la convention de mutualisation du service économique avec Synergie. Le conseil approuve à l'unanimité la signature d'un avenant de prolongation de 3 ans (2024-2026) pour la convention de mutualisation du service économique avec le syndicat Synergie Ardenne-Meuse avec les communautés de communes du pays de Montmédy (CCPM) et du pays de Stenay-Val Dunois (CCPSVD).

Délibération n°2024/54 portant approbation du dispositif d'aides pour les sorties scolaires. *Durant les débats :* M. RENARD, maire de Mouzon, souhaite savoir comment seront fléchés les fonds pour une même école qui dispose d'une primaire et d'une maternelle. M. COEN précise que chacune des deux « entités » aura une enveloppe de 400€ afin de ne pas pénaliser les écoles plus importantes du territoire. **Le conseil approuve à l'unanimité** la mise en place du nouveau dispositif pour les sorties scolaires et le règlement s'y rapportant, comme joint en annexe.

Délibération n°2024/55 portant signature d'une nouvelle convention avec le Domaine du Lac. Le conseil approuve à l'unanimité la signature d'une nouvelle convention triennale de gestion de l'ensemble du site avec le Domaine du Lac, avec un loyer unique pour l'ensemble de la base de loisirs (logement, restaurant et camping) à hauteur de 13.000 € annuels. **Le conseil approuve à l'unanimité** le mécanisme de mémoire financier de la convention et le versement d'une subvention de 40 000€ par année ainsi que le mécanisme de reversement du coût des fluides à hauteur de 50% dans la limite d'un plafond de 25 000€.

Délibération n°2024/56 portant approbation de l'examen et proposition de taux de fiscalité locale pour 2024. Le conseil approuve à l'unanimité le maintien des taux 2023 de fiscalité locale pour l'année 2024, à savoir :

- Taxe foncière sur le bâti : 6,14%,
- Taxe foncière sur le non bâti : 8,22%,
- Cotisation foncière des entreprises : 20,55%,
- Taxe habitation additionnelle : 6,59%.

Durant les débats : un élu demande qu'elle est la répartition de la taxe IFER pour les éoliennes. M. DASSIMY précise qu'entre 2013, date de la mise en place de la taxe professionnelle unique à la CCPL et 2019, tout l'IFER du bloc communal allait à la communauté de communes, mais que depuis le 1^{er} janvier 2019, les communes d'implantations ont 20 % de l'IFER, la CCPL 50 % et le Département 30 %. C'est la même règle pour l'IFER photovoltaïques depuis le 1^{er} janvier 2023.

Délibération n°2024/57 portant adoption du budget principal de la Communauté de communes de l'exercice 2024. *Durant les débats :* Le président indique que le budget est voté en suréquilibre à hauteur de 347.000€ seulement, contre 1,2 millions en 2023. Il rappelle que, par rapport aux projets d'investissement, toutes les opérations sont engagées et qu'il a fallu abonder la section d'investissement avec les restes à réaliser (RAR) jusqu'à la fin du mandat. Il sera donc nécessaire de s'interroger sur les priorités de nos engagements et peut être annuler des projets, même avec des subventions acquises. M. LATOUR précise que le mandat en cours est bel et bien celui de l'exécution et que cette caractéristique oblige à une grande transparence et une grande sincérité dans la présentation des budgets ici réalisée.

Le conseil approuve à l'unanimité le budget primitif principal de la Communauté de communes de l'exercice 2024, par nature et par chapitre, lequel est en suréquilibre en section d'investissement soit 13 320 154,89 € (recettes) et 12 265 086,20 € (dépenses) et est en suréquilibre en section de fonctionnement soit 10 574 943,88 € (recettes) et 10 226 956,50 € (dépenses), tel que repris en annexe.

Délibération n°2024/58 portant adoption du budget annexe des déchets (SICOM) de l'exercice 2024. *Durant des débats :* M. LATOUR rappelle que le budget des déchets est largement contraint. La collectivité souhaite poursuivre ses investissements dans l'apport volontaire et utilisera la TEOM l'an prochain pour ce faire. Il est rappelé ici que ce budget a toujours, par an, environ 70 000€ de recettes en moins, situation qui devrait s'arrêter avec la mise en place de la TEOM en 2025. **Le conseil approuve à l'unanimité** le budget annexe primitif des déchets (SICOM) de l'exercice 2024, par nature et par chapitre, lequel est en suréquilibre en section d'investissement soit 444 188,29€ (recettes) et 431 580,53€ (dépenses) et en suréquilibre en section de fonctionnement soit 3 043 196,35€ (recettes) et 2 862 759,99€ (dépenses), tel que repris en annexe. Mme DUFILS signale que le second semestre 2023 n'a toujours pas été facturé pour les communes en apport volontaire. M. WATHY indique que cela sera fait dans le courant du mois d'avril, conformément à la note qui a été distribuée à tous les administrés avec la dernière facture.

Délibération n°2024/59 portant adoption du budget annexe du « centre d'essais acoustiques FAURECIA » de l'exercice 2024. **Le conseil approuve à l'unanimité** le budget annexe primitif du « centre d'essais acoustiques FAURECIA » de l'exercice 2024, par nature et par chapitre lequel est en suréquilibre en section d'investissement soit 6 34 055,79€ (recettes) et 384 363,97€ (dépenses) et en suréquilibre en section de fonctionnement soit 444 796,70€ (recettes) et 405 639,70€ (dépenses) et, tel que repris en annexe.

Délibération n°2024/60 portant adoption du budget annexe « bâtiments d'activité économique Blagny-Carignan » de l'exercice 2024. **Le conseil approuve à l'unanimité** le budget annexe primitif « bâtiments d'activité économique Blagny-Carignan » de l'exercice 2024, par nature et par chapitre, lequel est en suréquilibre en section d'investissement soit 410 645,19€ (recettes) et 170 309,12€ (dépenses) et s'équilibre en section de fonctionnement à 431 969,96€ tel que repris en annexe.

Délibération n°2024/61 portant adoption du budget annexe « cellules artisanales de Douzy » de l'exercice 2024. **Le conseil approuve à l'unanimité** le budget annexe primitif « cellules artisanales de Douzy » de l'exercice 2024, par nature et par chapitre lequel s'équilibre à 288 626,01€ en section d'investissement et est en suréquilibre en section de fonctionnement soit 49 016,03€ (recettes) et 34 036€ (dépenses) tel que repris en annexe.

Délibération n°2024/62 portant adoption du budget annexe « ZI de Carignan » de l'exercice 2024. **Le conseil approuve à l'unanimité** le budget annexe primitif « ZI de Carignan » de l'exercice 2024, par nature et par chapitre, lequel s'équilibre à 2 576 379,27€ en section d'investissement et à 1 963 377,14€ en section de fonctionnement, tel que repris en annexe.

Délibération n°2023/63 portant adoption du budget annexe « ZAC de Douzy » de l'exercice 2024. **Le conseil approuve à l'unanimité** le budget annexe primitif « ZAC de Douzy » de l'exercice 2024, par nature et par chapitre, lequel s'équilibre à 3 854 156,48€ en section d'investissement et à 2 234 188,55€ en section de fonctionnement, tel que repris en annexe.

Délibération n°2024/64 portant adoption du budget annexe « ZI de Mouzon » de l'exercice 2024. **Le conseil approuve à l'unanimité** le budget primitif annexe « ZI de Mouzon » de l'exercice 2024, par nature et par chapitre, lequel s'équilibre à 12 905,36€ en section d'investissement et 7 500€ en section de fonctionnement, tel que repris en annexe.

Délibération n°2024/65 portant adoption du budget annexe « cellules artisanales Grandes grèves – Zac de Douzy » de l'exercice 2024. **Le conseil approuve à l'unanimité** le budget annexe primitif « cellules artisanales Grandes grèves – Zac de Douzy » de l'exercice 2024, par nature et par chapitre, lequel s'équilibre à 721 653,88€ en section d'investissement et est en suréquilibre en section de fonctionnement soit 110 010€ (recettes) et 16730,50€ (dépenses), tel que repris en annexe.

Délibération n°2024/66 portant adoption du budget annexe « fermes photovoltaïques de Douzy » de l'exercice 2024. **Le conseil approuve à l'unanimité** le budget annexe primitif « fermes photovoltaïques de Douzy » de l'exercice 2024, par nature et par chapitre, lequel s'équilibre à 1 583 115,64€ en section d'investissement et à 1 591 272,70€ en section de fonctionnement, tel que repris en annexe.

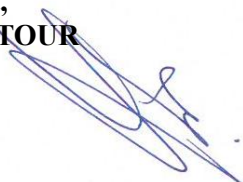
QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Plus personne ne souhaitant prendre la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.
Fait le 16 avril 2024, pour affichage en vertu de l'article L. 2121-25 du CGCT

Certificat d'affichage :

Le Président soussigné certifie que la publication des dispositifs de délibérations figurant au présent procès-verbal a été effectuée par affichage à la Porte de la Communauté de Communes **le 16 avril 2024** et adressée pour affichage à chaque commune membre de la Communauté de Communes avec mention des voies et délais de recours, et de la possibilité de consulter le présent procès-verbal au siège de la Communauté de Communes ou auprès de chaque commune membre.

Le Président,
Frédéric LATOUR



**ANNEXE 1 A LA DELIBERATION N°2024/54 PORTANT APPROBATION DU NOUVEAU
DISPOSITIF D'AIDES POUR LES SORTIES SCOLAIRES**

**REGLEMENT D'ATTRIBUTION
D'UNE AIDE ANNUELLE AUX ECOLES DU TERRITOIRE**

Le présent règlement indique les modalités de demande et de versement d'aide attribué aux écoles du territoire en soutien de leur démarche pédagogique en lien avec nos infrastructures.

***Vu** la délibération n° 2016/192 du conseil communautaire du 14 décembre 2016, un dispositif d'attribution d'aide annuelle aux écoles du territoire a été mis en place afin de les soutenir dans leurs démarches pédagogiques*

***Vu** la délibération N°2019/128 du conseil communautaire du 21 novembre 2019 portant extension du dispositif d'aide annuelle aux écoles du territoire*

ARTICLE 1 : OBJET

Chaque année scolaire, les directeurs d'écoles maternelles, primaires ou les principaux de collèges auront la possibilité de solliciter la Communauté de Communes pour la prise en charge de chaque sortie dans la limite d'une enveloppe de 400 euros maximum, afin de les aider à réaliser des sorties pédagogiques en lien avec les infrastructures culturels ou touristique du territoire de Synergie Ardenne Meuse

ARTICLE 2 : BENEFICIAIRES :

Toutes les écoles du territoire en faisant la demande seront bénéficiaires de cette aide conformément au forfait maximum est de 400€ par année scolaire et par école. Les collèges sont limités à une sortie par année scolaire.

ARTICLE 3 : MODALITES DE DEMANDE ET DE VERSEMENT

Une demande pour chaque sortie devra être faite par courrier envoyé au siège de la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg. La subvention accordée fera l'objet d'un seul et unique versement sur présentation de la ou des factures de transport acquittées, et d'un bilan type dûment complété.

ANNEXE 2 A LA DELIBERATION N°2024/57. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

BUDGET PRINCIPAL - SECTION INVESTISSEMENT - BP 2024												
DEPENSES				RECETTES								
	RAR	2024	TOTAL	TOTAL		RAR	2024	TOTAL	TOTAL			
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				577 939,02 €	10 - DOTATIONS - FONDS DIVERS - RESERVES							3 299 317,03 €
Remboursement capital emprunts	- €	577 939,02 €	577 939,02 €		FCTVA	157 970,00 €	1 100 000,00 €	1 257 970,00 €				
					Excédent de fonctionnement capitalisé	- €	2 041 347,03 €	2 041 347,03 €				
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				818 513,13 €	16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							3 000 000,00 €
PLUi + révision PLU Douzy	4 437,28 €	35 000,00 €	39 437,28 €		Emprunts		3 000 000,00 €	3 000 000,00 €				
Etudes EPFGE/triches + divers	26 304,00 €	170 000,00 €	196 304,00 €									
Subv. Équipements (fibres, hébergement)	395 771,85 €	146 400,00 €	542 171,85 €									
Licences informatiques, logiciels	- €	40 600,00 €	40 600,00 €									
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES				619 130,51 €								
Frais de bornage	- €	5 000,00 €	5 000,00 €									
Autre réseaux (Idéa douzy, raccordement zac)	- €	80 040,00 €	80 040,00 €									
Mobilier divers CCPL	- €	5 100,00 €	5 100,00 €									
Travaux divers CCPL	2 634,00 €	5 000,00 €	7 634,00 €									
Travaux divers MDS (Douzy, Mouzon, Raucourt, Carignan)	- €	15 000,00 €	15 000,00 €									
Travaux divers logement médecine (Carignan, Raucourt, Mouzon, Haraucourt)	1 165,12 €	58 000,00 €	59 165,12 €									
Lac Douzy camping et restaurant + logement	- €	175 000,00 €	175 000,00 €									
Matériel de bureau et informatique	3 084,53 €	15 000,00 €	18 084,53 €									
MFS Mouzon (travaux divers)	1 868,30 €	- €	1 868,30 €									
Ancien garage ADECMR	13 744,76 €	- €	13 744,76 €									
Travaux divers Multi-accueil (Douzy, Mouzon, Raucourt, Carignan)	3 148,80 €	10 000,00 €	13 148,80 €									
Centre aquatique (changement liner, etc.)	1,00 €	160 000,00 €	160 001,00 €									
Installation de voiries (Panneaux de signalisation + panneaux randonnées)	1 344,00 €	48 000,00 €	49 344,00 €									
Matériel et outillages techniques	- €	16 000,00 €	16 000,00 €									
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS				7 503,00 €	13 - SUBVENTIONS INVESTISSEMENT							4 555 824,06 €
Bâtiment Amphénol - Champ Raymond -	7 503,00 €	- €	7 503,00 €									
OPERATIONS				7 830 155,36 €								
Maison de santé Raucourt	360,00 €	- €	360,00 €		Affluents de la Chiers - T3	165 224,05 €	- €	165 224,05 €				
Maison de santé Douzy	804,52 €	- €	804,52 €		VV Carignan-Muno	96 659,12 €	- €	96 659,12 €				
Affluents de la Chiers - T3	16 129,20 €	13 000,00 €	29 129,20 €		Parking covoiturage Carignan	33 907,00 €	- €	33 907,00 €				
VV Carignan-Muno	4 566,00 €	- €	4 566,00 €		Résidence Séniors Carignan	200 000,00 €	1 140 558,80 €	1 340 558,80 €				
Voie Bleue s/Chiers et Meuse	125 879,20 €	1 000,00 €	126 879,20 €		Voie Bleue s/Chiers et Meuse	186 996,60 €	- €	186 996,60 €				
VV alternative de la Chiers	766 151,88 €	130 000,00 €	896 151,88 €		Maison accueil Stonne	48 000,00 €	22 500,00 €	70 500,00 €				
Parking covoiturage Douzy	- €	- €	- €		VV Mouzon-Samogneux	100 000,00 €	135 000,00 €	235 000,00 €				
Parking covoiturage Carignan	10 926,73 €	- €	10 926,73 €		Construction Multi-accueil Douzy	1 942,50 €	814 240,60 €	816 183,10 €				
Résidence Séniors Carignan	168 714,16 €	3 521 440,85 €	3 690 155,01 €		Restauration de la chiers plan 2019 à 2021	27 084,00 €	- €	27 084,00 €				
Maison accueil Stonne	53 511,60 €	41 500,00 €	95 011,60 €		Réhabilitation ancien local commerciale LIDL	- €	986 903,00 €	986 903,00 €				
VV Mouzon-Samogneux	5 797,07 €	500 000,00 €	505 797,07 €		Eau et assainissement	- €	60 000,00 €	60 000,00 €				
Construction Multi-accueil Douzy	326 113,86 €	1 003 964,45 €	1 330 078,31 €		VV alternative de la Chiers	189 131,60 €	340 185,00 €	529 316,60 €				
Restauration de la chiers plan 2019 à 2021	- €	50 000,00 €	50 000,00 €		Multi-accueil Mouzon	7 491,79 €	- €	7 491,79 €				
Réhabilitation ancien local commerciale LIDL	90 295,84 €	1 000 000,00 €	1 090 295,84 €		Affluents de la Chiers - T3	165 224,05 €	- €	165 224,05 €				
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES				64 766,00 €								
Titres de participations SEM Enr	- €	64 766,00 €	64 766,00 €									
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				100 000,00 €	27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES							102 906,00 €
Avances remboursables aux agriculteurs/Méthanisation	50 000,00 €	- €	50 000,00 €		Remboursement par bénéficiaires des avances	- €	102 906,00 €	102 906,00 €				
Avances remboursables dentiste Mouzon	- €	50 000,00 €	50 000,00 €									
45 - OPERATIONS COMPTES DE TIERS				445 565,33 €	45 - OPERATIONS COMPTES DE TIERS							313 596,92 €
Logements intercommunaux	1 295,60 €	101 486,37 €	102 781,97 €		Logements intercommunaux	- €	20 500,92 €	20 500,92 €				
Affluents de la Chiers - T4 - MO déléguée	342 783,36 €	- €	342 783,36 €		Affluents de la Chiers - T4 - MO déléguée	293 096,00 €	- €	293 096,00 €				
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				677 000,00 €	040 - OPERATIONS D'ORDRE							2 048 510,88 €
Amortissement des subventions d'investissement	- €	677 000,00 €	677 000,00 €		Amortissement des immobilisations	- €	1 900 000,00 €	1 900 000,00 €				
					Valeur comptable des immobilisations cédées (écriture Margil)	- €	106 083,37 €	106 083,37 €				
					Plus valeur de cessions d'immobilisations (écriture Margil)	- €	42 427,51 €	42 427,51 €				
001 - SOLDE EXECUTION REPORTE principal		963 406,08 €	963 406,08 €	1 124 513,85 €								
001 - SOLDE EXECUTION REPORTE (budget annexe "Hôtel entreprise Douzy)		59 206,02 €	59 206,02 €									
001 - SOLDE EXECUTION REPORTE (budget annexe "Bâtiment logistique Brevilly)		97 301,75 €	97 301,75 €									
001 - SOLDE EXECUTION REPORTE (Mapp Mouzon)		4 600,00 €	4 600,00 €									
TOTAUX	2 424 335,66 €	9 840 750,54 €	12 265 086,20 €	12 265 086,20 €	TOTAUX	1 672 726,71 €	11 812 652,23 €	13 485 378,94 €	13 320 154,89 €			
					SUREQUILIBRE SECTION D'INVESTISSEMENT							1 055 068,69 €

BUDGET PRINCIPAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT - BP 2024										
DEPENSES					RECETTES					
	RAR	2024	TOTAL	TOTAL		RAR	2024	TOTAL	TOTAL	
014 - ATTENUATION DE PRODUITS				2 174 402,00 €	013 - ATTENUATION DE CHARGES				20 000,00 €	
Attribution de compensation aux communes + FNGIR	- €	2 174 402,00 €	2 174 402,00 €		Remboursement CIGAC, CPAM	- €	20 000,00 €	20 000,00 €		
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL				1 696 272,48 €	70 - PRODUITS SERVICES, DOMAINE ET VENTES DIVERSES				405 379,14 €	
Achats, entretien, services extérieurs, impôts	150 642,07 €	1 545 630,41 €	1 696 272,48 €		Entrées piscine, remboursement Urssaf	- €	145 000,00 €	145 000,00 €		
(CCPL, entretien ZAC - Voie Vertes - sentiers randos,					Autres remboursements	30 000,00 €	230 379,14 €	260 379,14 €		
MDS Carignan, Mouzon, Douzy, Raucourt - OTPL -					73 - IMPOTS ET TAXES				4 453 227,00 €	
Fort Villy - RAM - Cellule Emploi - Multi-accueils					Fiscalité EPCI	- €	4 433 227,00 €	4 433 227,00 €		
Carignan, Douzy, Mouzon)					Taxe de séjour	- €	20 000,00 €	20 000,00 €		
012 - CHARGES DE PERSONNEL - FRAIS ASSIMILES				2 004 036,27 €	74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS				2 542 261,00 €	
Salaires, cotisations et autres charges de personnel	- €	2 004 036,27 €	2 004 036,27 €		DGF (interco. et compensation gpt communes)	- €	1 105 778,00 €	1 105 778,00 €		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				1 716 151,97 €	Participations Etat, Région, Dept et autres	318 103,00 €	1 118 380,00 €	1 436 483,00 €		
Indemnités des élus	- €	158 854,02 €	158 854,02 €		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				142 114,71 €	
Cotisations élus	- €	78 300,00 €	78 300,00 €		Loyers et charges des maisons de santé (4)	- €	121 914,32 €	121 914,32 €		
Crédits d'intervention + aides associations + subventions aux structures	392 441,95 €	1 078 856,00 €	1 471 297,95 €		Autres loyers (Adecmr, Lac)	- €	20 200,39 €	20 200,39 €		
Divers	- €	7 700,00 €	7 700,00 €		77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS				151 510,88 €	
66 - CHARGES FINANCIERES				136 406,11 €	Vente à terme cabinet médical (Margil)	- €	148 510,88 €	148 510,88 €		
Remboursement des intérêts de la dette	- €	136 406,11 €	136 406,11 €		Location terrains ZAC aux agriculteurs	- €	3 000,00 €	3 000,00 €		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES				450 176,79 €	042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				677 000,00 €	
Charges exceptionnelles (Bons FIAC et autres)	10 000,00 €	11 000,00 €	21 000,00 €		Amortissement subventions d'investissement	- €	677 000,00 €	677 000,00 €		
Autres charges opérations de gestion (clôtures budgets annexes)	- €	156 508,43 €	156 508,43 €		002 - SOLDE EXECUTION REPORTE				2 183 451,15 €	
Dotations aux budgets annexes	- €	272 668,36 €	272 668,36 €		Excédent de fonctionnement reporté 2023 Budget Ppal	- €	2 158 068,44 €	2 158 068,44 €		
68 - DOTATIONS PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES				1 000,00 €	Excédent de fonctionnement reporté 2023 Budget annexe "Hôtel d'entreprise Douzy"	- €	5 922,01 €	5 922,01 €		
Dotations provisions semi-budgétaires	- €	1 000,00 €	1 000,00 €		Excédent de fonctionnement reporté 2023 Budget Annexe "Bâtiment logistique Brévilly"	- €	19 460,70 €	19 460,70 €		
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				2 048 510,88 €	TOTAUX	348 103,00 €	10 226 840,88 €	10 574 943,88 €	10 574 943,88 €	
Dotation aux amortissements des immobilisations	- €	1 900 000,00 €	1 900 000,00 €							
Valeur comptable des immobilisations cédées (écriture Margil)	- €	106 083,37 €	106 083,37 €							
Plus valeur de cessions d'immobilisations (écriture Margil)	- €	42 427,51 €	42 427,51 €							
TOTAUX	553 084,02 €	9 673 872,48 €	10 226 956,50 €	10 226 956,50 €	SUREQUILIBRE SECTION DE FONCTIONNEMENT				347 987,38 €	

ANNEXE 3 A LA DELIBERATION N°2024/58. BUDGET ANNEXE DES DECHETS (SICOM)

SICOM - SECTION INVESTISSEMENT - BUDGET PRIMITIF 2024								
DEPENSES				RECETTES				
	RAR	2024	TOTAL		RAR	2024	TOTAL	
				001 - SOLDE D'EXECUTION REPORTE	- €	244 206,29 €	244 206,29 €	
				Excédent d'investissement reporté 2023				
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			96 517,00 €	10 - DOTATIONS - FONDS DIVERS - RESERVES			59 982,00 €	
Remboursement capital emprunts	- €	96 517,00 €	96 517,00 €	FCTVA	11 859,00 €	48 123,00 €	59 982,00 €	
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			4 712,00 €					
Etudes diverses	2 712,00 €	2 000,00 €	4 712,00 €					
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES			8 776,00 €					
Achat divers	4 776,00 €	4 000,00 €	8 776,00 €					
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS			320 596,53 €					
OPERATION 20191 "APPORT VOLONTAIRE"								
Génie civil	80 596,53 €	240 000,00 €	320 596,53 €					
Colonnes	- €	- €	- €					
Mission SPS	- €	- €	- €					
				021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		35 000,00 €	35 000,00 €	
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				040 - OPERATIONS D'ORDRE				
Amortissement subventions d'investissement	- €	979,00 €	979,00 €	Amortissement des immobilisations	- €	105 000,00 €	105 000,00 €	
TOTAUX	88 084,53 €	343 496,00 €	431 580,53 €	TOTAUX	11 859,00 €	432 329,29 €	444 188,29 €	
				SUREQUILIBRE SECTION D'INVESTISSEMENT			12 607,76 €	
SICOM - SECTION FONCTIONNEMENT - BUDGET PRIMITIF 2024								
DEPENSES				RECETTES				
	RAR	2024	TOTAL		RAR	2024	TOTAL	
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL			2 044 989,99 €	70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTE DIVERSES			2 393 843,00 €	
Fournitures non stockables (eau, électricité)	- €	14 500,00 €	14 500,00 €	Redevance OM	181 393,00 €	2 200 000,00 €	2 381 393,00 €	
Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 009,50 €	7 500,00 €	8 509,50 €	Autres produits (vente ferrailles, conteneurs, etc.)	- €	32 450,00 €	32 450,00 €	
Fournitures administratives	- €	300,00 €	300,00 €					
Carburants	- €	120 000,00 €	120 000,00 €	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			378 620,00 €	
Autres (conteneurs pour revente, pièces réparation véhicules, sacs, composteurs)	10 780,82 €	80 000,00 €	90 780,82 €	Subvention Valodes, taxe carburant	- €	378 620,00 €	378 620,00 €	
Maintenance	- €	- €	- €					
Sous traitance générale	290 523,40 €	1 144 558,00 €	1 435 081,40 €	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			22 010,00 €	
Locations immobilières (local Warchol)	- €	14 000,00 €	14 000,00 €	Cotisation DGFIP Pasrau	- €	10,00 €	10,00 €	
Locations mobilières (camions)	- €	5 000,00 €	5 000,00 €	Participation espace Habitat PAV commune MOUZON	- €	- €	- €	
Entretien et réparations bâtiments publics	3 380,00 €	9 000,00 €	12 380,00 €	Remboursement urssaf (ZRR 2019-2020)	- €	22 000,00 €	22 000,00 €	
Impôts et taxes (TSVR)	- €	- €	- €					
Entretien et réparations sur biens mobiliers	16 479,17 €	129 000,00 €	145 479,17 €	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS			7 500,00 €	
Divers (cotisation Valodes)	- €	139 238,10 €	139 238,10 €	Recouvrement sur créances admises en NV	- €	2 500,00 €	2 500,00 €	
Assurances	- €	28 700,00 €	28 700,00 €	Remboursement sinistres	- €	5 000,00 €	5 000,00 €	
Publicité, relations publiques	2 200,00 €	2 450,00 €	4 650,00 €					
Divers (formations)	5 641,20 €	6 000,00 €	11 641,20 €	78 - REPRISE SUR PROVISIONS			35 000,00 €	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	- €	6 500,00 €	6 500,00 €					
Déplacements, missions	- €	1 700,00 €	1 700,00 €	013 - ATTENUATION DE CHARGE			11 280,00 €	
Frais postaux et télécommunications	- €	5 450,00 €	5 450,00 €	Rembt ASP (contrats aidés)	- €	7 780,00 €	7 780,00 €	
Autres impôt (taxe à l'essieu)	- €	1 100,00 €	1 100,00 €	Rembt CIGAC (arrêt maladie contractuel et titulaires)	- €	2 000,00 €	2 000,00 €	
				FNSFT	- €	1 500,00 €	1 500,00 €	
012 - CHARGES DE PERSONNEL			603 260,00 €					
Personnel affecté par la collectivité de rattachement	- €	- €	- €					
Personnel extérieur (T&P, ADECMR, gardien déchetterie)	- €	20 000,00 €	20 000,00 €					
Salaires, cotisations et autres charges de personnel	- €	583 260,00 €	583 260,00 €					
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			35 010,00 €	042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				
Créances admises en non-valeur	- €	30 000,00 €	30 000,00 €	Amortissement subventions d'investissement	- €	979,00 €	979,00 €	
Créances éteintes	- €	5 000,00 €	5 000,00 €					
Charges diverses de gestion courante	- €	10,00 €	10,00 €	002 - SOLDE EXECUTION REPORTE				
				Excédent de fonctionnement reporté 2023	- €	193 984,35 €	193 984,35 €	
66 - CHARGES FINANCIERES			9 500,00 €					
Remboursement des intérêts de la dette	- €	9 500,00 €	9 500,00 €					
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES			30 000,00 €					
Titres annulés sur exercices antérieurs	- €	- €	- €					
Autres charges exceptionnelles	- €	30 000,00 €	30 000,00 €					
042 - OPERATIONS D'ORDRE			105 000,00 €					
Dotation aux amortissements des immobilisations	- €	105 000,00 €	105 000,00 €					
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		35 000,00 €	35 000,00 €					
TOTAUX	329 993,89 €	2 532 766,10 €	2 862 759,99 €	TOTAUX	161 393,00 €	2 846 803,35 €	3 043 196,35 €	
				SUREQUILIBRE SECTION DE FONCTIONNEMENT			180 436,36 €	

ANNEXE 4 A LA DELIBERATION N°2024/59. BUDGET ANNEXE CENTRE ESSAI ACOUSTIQUE FAURECIA

CENTRE D'ESSAIS ACOUSTIQUES FAURECIA										
SECTION INVESTISSEMENT										
BUDGET PRIMITIF 2024										
DEPENSES					RECETTES					
	RAR	2024	TOTAL	TOTAL		RAR	2024	TOTAL	TOTAL	
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				206 948,97 €	001 - EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	- €	281 645,79 €	281 645,79 €	281 645,79 €	
Remboursement capital emprunts	- €	206 948,97 €	206 948,97 €							
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES				10 000,00 €						
Autres constructions	- €	10 000,00 €	10 000,00 €							
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				167 415,00 €	040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				352 410,00 €	
Subventions d'investissement transférées au compte de résultat	- €	167 415,00 €	167 415,00 €		Amortissement des autres constructions	- €	351 546,00 €	351 546,00 €		
					Amortissement des installations	- €	864,00 €	864,00 €		
TOTAUX	- €	384 363,97 €	384 363,97 €	384 363,97 €	TOTAUX	- €	634 055,79 €	634 055,79 €	634 055,79 €	
					SUREQUILIBRE SECTION D'INVESTISSEMENT				249 691,82 €	
CENTRE D'ESSAIS ACOUSTIQUES FAURECIA										
SECTION FONCTIONNEMENT										
BUDGET PRIMITIF 2024										
DEPENSES					RECETTES					
	RAR	2024	TOTAL	TOTAL		RAR	2024	TOTAL	TOTAL	
002 - DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	- €	5 139,34 €	5 139,34 €	5 139,34 €						
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL				36 900,00 €	70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				252 242,36 €	
Entretien	- €	14 000,00 €	14 000,00 €		Loyers	58 120,96 €	171 221,40 €	229 342,36 €		
Impôts	- €	14 000,00 €	14 000,00 €		Remboursement de frais	- €	22 900,00 €	22 900,00 €		
Primes d'assurances	- €	8 900,00 €	8 900,00 €		74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS				20 000,00 €	
65 - CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE				10,00 €	Commune de Mouzon	- €	20 000,00 €	20 000,00 €		
Autres charges de la gestion courante	- €	10,00 €	10,00 €		77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS				5 139,34 €	
66 - CHARGES FINANCIERES				10 880,36 €	Dotation du budget principal	- €	5 139,34 €	5 139,34 €		
Charges d'intérêts	- €	8 080,36 €	8 080,36 €							
Autres charges financières	- €	2 800,00 €	2 800,00 €							
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES				300,00 €						
Autres charges exceptionnelles	- €	300,00 €	300,00 €							
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				352 410,00 €	042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				167 415,00 €	
Dotations aux amortissements des immobilisations	- €	352 410,00 €	352 410,00 €		Quote-part des subventions d'investissement transférées	- €	167 415,00 €	167 415,00 €		
TOTAUX	- €	405 639,70 €	405 639,70 €	405 639,70 €	TOTAUX	58 120,96 €	386 675,74 €	444 796,70 €	444 796,70 €	
					SUREQUILIBRE SECTION DE FONCTIONNEMENT				39 157,00 €	

ANNEXE 5 A LA DELIBERATION N°2024/60. BUDGET ANNEXE BATIMENT D'ACTIVITE ECONOMIQUE BLAGNY-CARIGNAN

BÂTIMENTS D'ACTIVITES ECONOMIQUES BLAGNY-CARIGNAN SECTION INVESTISSEMENT BUDGET PRIMITIF 2024									
DEPENSES					RECETTES				
	RAR	2024	TOTAL	TOTAL		RAR	2024	TOTAL	TOTAL
001 - DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	- €	3 020,87 €	3 020,87 €	3 020,87 €	10 - DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES				11 782,12 €
					Ex cédents de fonctionnement capitalisé	- €	11 782,12 €	11 782,12 €	
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				58 527,00 €					
Remboursement capital emprunts	- €	58 527,00 €	58 527,00 €						
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES				108 761,25 €	040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				398 863,07 €
Bâtiments	8 761,25 €	100 000,00 €	108 761,25 €		Valeurs comptables des immobilisations cédées : Vente champ raymond	- €	398 863,07 €	398 863,07 €	
TOTAUX	8 761,25 €	161 547,87 €	170 309,12 €	170 309,12 €	TOTAUX	- €	410 645,19 €	410 645,19 €	410 645,19 €
					SUREQUILIBRE SECTION D'INVESTISSEMENT				240 336,07 €

BÂTIMENTS D'ACTIVITES ECONOMIQUES BLAGNY-CARIGNAN SECTION FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF 2024									
DEPENSES					RECETTES				
	RAR	2024	TOTAL	TOTAL		RAR	2024	TOTAL	TOTAL
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL				4 500,00 €	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				10,00 €
Achats	- €	3 000,00 €	3 000,00 €		Produits divers de gestion courante	- €	10,00 €	10,00 €	
Entretien et réparations	- €	1 000,00 €	1 000,00 €						
Primes d'assurances	- €	500,00 €	500,00 €		77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS				400 996,58 €
Impôts	- €	- €	- €		Produits de la vente bâtiment Champ Ray mond Carignan	- €	390 000,00 €	390 000,00 €	
					Dotation budget principal	- €	10 996,58 €	10 996,58 €	
65 - CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE				10,00 €					
Autres charges de gestion courante	- €	10,00 €	10,00 €						
66 - CHARGES FINANCIERES				28 096,89 €					
Charges d'intérêts	- €	28 096,89 €	28 096,89 €						
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES				500,00 €					
Titres annulés sur exercices antérieurs	- €	500,00 €	500,00 €						
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				398 863,07 €	002 - EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		30 963,38 €	30 963,38 €	30 963,38 €
Valeurs comptables des immobilisations cédées : Vente champ raymond	- €	398 863,07 €	398 863,07 €						
TOTAUX	- €	431 969,96 €	431 969,96 €	431 969,96 €	TOTAUX	- €	431 969,96 €	431 969,96 €	431 969,96 €
					SUREQUILIBRE SECTION DE FONCTIONNEMENT				0,00 €

ANNEXE 6 A LA DELIBERATION N°2024/61. BUDGET ANNEXE CELLULE ARTISANALE DE DOUZY

CELLULES ARTISANALES DE DOUZY SECTION INVESTISSEMENT BUDGET PRIMITIF 2024									
DEPENSES					RECETTES				
	RAR	2024	TOTAL	TOTAL		RAR	2024	TOTAL	TOTAL
001 - DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	- €	263 242,18 €	263 242,18 €	263 242,18 €	10 - DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES				5 186,08 €
					Excédent de fonctionnement capitalisés	- €	5 186,08 €	5 186,08 €	
21 - IMMOBILISATION CORPORELS :				16 000,00 €					
Achat terrains nus à Synergie	- €	16 000,00 €	16 000,00 €		16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				258 833,93 €
					Emprunt	- €	258 833,93 €	258 833,93 €	
				9 383,83 €	040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				24 606,00 €
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS					Amortissement des constructions	- €	20 774,00 €	20 774,00 €	
Subventions d'investissement de l'Etat transférées au compte de résultat	- €	9 383,83 €	9 383,83 €		Amortissement des installations	- €	3 832,00 €	3 832,00 €	
TOTAUX	- €	288 626,01 €	288 626,01 €	288 626,01 €	TOTAUX	- €	288 626,01 €	288 626,01 €	288 626,01 €
CELLULES ARTISANALES DE DOUZY SECTION FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF 2024									
DEPENSES					RECETTES				
	RAR	2024	TOTAL	TOTAL		RAR	2024	TOTAL	TOTAL
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL				7 920,00 €	70 - VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES				36 622,20 €
Fournitures non stockés	- €	1 000,00 €	1 000,00 €		Locations diverses (Bâtiment blanc)	- €	19 689,84 €	19 689,84 €	
Primes d'assurances	- €	1 520,00 €	1 520,00 €		Locations diverses (Installation matériel de production)	- €	8 712,36 €	8 712,36 €	
Entretien et réparations bâtiments publics	- €	3 800,00 €	3 800,00 €		Remboursement sinistres	- €	8 220,00 €	8 220,00 €	
Honoraires et divers	- €	1 600,00 €	1 600,00 €						
65 - CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE				10,00 €	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				3 010,00 €
Autres charges de gestion courante	- €	10,00 €	10,00 €		Produits divers de gestion courante (Centimes TVA)	- €	10,00 €	10,00 €	
					Produits divers de gestion courante (provisions sur charges)	- €	3 000,00 €	3 000,00 €	
66 - CHARGES FINANCIERES				100,00 €					
Frais financier divers	- €	100,00 €	100,00 €						
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES				1 400,00 €					
Autres charges exceptionnelles	- €	1 400,00 €	1 400,00 €						
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				24 606,00 €	042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				9 383,83 €
Dotation aux amortissements des immobilisations	- €	24 606,00 €	24 606,00 €		Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	- €	9 383,83 €	9 383,83 €	
TOTAUX	- €	34 036,00 €	34 036,00 €	34 036,00 €	TOTAUX	- €	49 016,03 €	49 016,03 €	49 016,03 €
					SUREQUILIBRE SECTION DE FONCTIONNEMENT				14 980,03 €

ANNEXE 7 A LA DELIBERATION N°2024/62. BUDGET ANNEXE ZI CARIGNAN

ZONE INDUSTRIELLE DE CARIGNAN SECTION INVESTISSEMENT BUDGET PRIMITIF 2024										
DEPENSES					RECETTES					
	RAR	2024	TOTAL	TOTAL		RAR	2024	TOTAL	TOTAL	
001 - DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	- €	662 002,13 €	662 002,13 €	662 002,13 €	10 - DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES					- €
					Excédent de fonctionnement capitalisés	- €	- €	- €		
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				86 000,00 €	13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					106 939,00 €
Remboursement capital emprunts	- €	86 000,00 €	86 000,00 €		DE TR	- €	106 939,00 €	106 939,00 €		
					16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					830 773,13 €
					Emprunts	- €	830 773,13 €	830 773,13 €		
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				1 828 377,14 €	040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS					1 638 667,14 €
Terrains - Intégration du Stock Final au 31/12/2024	- €	1 828 377,14 €	1 828 377,14 €		Terrains - Annulation du Stock Initial au 01/01/2024	- €	1 638 667,14 €	1 638 667,14 €		
TOTAUX	- €	2 576 379,27 €	2 576 379,27 €	2 576 379,27 €	TOTAUX	- €	2 576 379,27 €	2 576 379,27 €	2 576 379,27 €	
ZONE INDUSTRIELLE DE CARIGNAN SECTION FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF 2024										
DEPENSES					RECETTES					
	RAR	2024	TOTAL	TOTAL		RAR	2024	TOTAL	TOTAL	
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL				300 500,00 €	70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					135 000,00 €
Achats études prestations de service (terrains à aménager)	- €	275 500,00 €	275 500,00 €		Ventes de terrains aménagés	- €	135 000,00 €	135 000,00 €		
Achats de matériels équipements et travaux	- €	25 000,00 €	25 000,00 €							
65 - CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE				10,00 €						
Autres charges de gestion courante	- €	10,00 €	10,00 €							
66 - CHARGES FINANCIERES				24 200,00 €						
Charges d'intérêts	- €	24 200,00 €	24 200,00 €							
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				1 638 667,14 €	042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS					1 828 377,14 €
Terrains - Annulation du Stock Initial au 01/01/2024	- €	1 638 667,14 €	1 638 667,14 €		Terrains - Intégration du Stock Final au 31/12/2024	- €	1 828 377,14 €	1 828 377,14 €		
TOTAUX	- €	1 963 377,14 €	1 963 377,14 €	1 963 377,14 €	TOTAUX	- €	1 963 377,14 €	1 963 377,14 €	1 963 377,14 €	

ANNEXE 8 A LA DELIBERATION N°2024/63. BUDGET ANNEXE ZAC DE DOUZY

ZAC DE DOUZY SECTION INVESTISSEMENT BUDGET PRIMITIF 2024									
DEPENSES					RECETTES				
	RAR	2024	TOTAL	TOTAL		RAR	2024	TOTAL	TOTAL
001 - DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	- €	1 530 853,80 €	1 530 853,80 €	1 530 853,80 €					
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				144 000,00 €	16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				1 705 193,80 €
Remboursement capital emprunts	- €	144 000,00 €	144 000,00 €		Emprunt	- €	1 705 193,80 €	1 705 193,80 €	
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				2 179 302,68 €	040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				2 148 962,68 €
Travaux - Intégration du Stock Final au 31/12/2024	- €	2 179 302,68 €	2 179 302,68 €		Travaux - Annulation du Stock Initial au 01/01/2024	- €	2 148 962,68 €	2 148 962,68 €	
TOTAUX	- €	3 854 156,48 €	3 854 156,48 €	3 854 156,48 €	TOTAUX	- €	3 854 156,48 €	3 854 156,48 €	3 854 156,48 €

ZAC DE DOUZY SECTION FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF 2024									
DEPENSES					RECETTES				
	RAR	2024	TOTAL	TOTAL		RAR	2024	TOTAL	TOTAL
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL				14 700,00 €	70 - VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES				0,00 €
Achats d'études et prestations de services	- €	14 700,00 €	14 700,00 €			- €	- €	- €	
65 - CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE				10,00 €	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				54 885,87 €
Autres charges de la gestion courante	- €	10,00 €	10,00 €		Produits divers de gestion courante	- €	10,00 €	10,00 €	
66 - CHARGES FINANCIERES				15 640,00 €	Subventions exceptionnelles CCPL		54 875,87 €	54 875,87 €	
Charges financières	- €	15 640,00 €	15 640,00 €			- €			0,00 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				2 148 962,68 €	042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				2 179 302,68 €
Travaux - Annulation du Stock Initial au 01/01/2024	- €	2 148 962,68 €	2 148 962,68 €		Travaux - Intégration du Stock Final au 31/12/2024	- €	2 179 302,68 €	2 179 302,68 €	
002 - DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		54 875,87 €	54 875,87 €	54 875,87 €					
TOTAUX	- €	2 234 188,55 €	2 234 188,55 €	2 234 188,55 €	TOTAUX	- €	2 234 188,55 €	2 234 188,55 €	2 234 188,55 €

ANNEXE 9 A LA DELIBERATION N°2024/64. BUDGET ANNEXE ZI MOUZON

**ZONE INDUSTRIELLE DE MOUZON -
SECTION INVESTISSEMENT -
BP 2024**

DEPENSES					RECETTES				
	RAR	2024	TOTAL	TOTAL		RAR	2024	TOTAL	TOTAL
001 - EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	- €	5 405,36 €	5 405,36 €	5 405,36 €	16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				12 905,36 €
					Emprunt	- €	12 905,36 €	12 905,36 €	
040 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS				7 500,00 €					
Terrains - Intégration du Stock Final au 31/12/2024	- €	7 500,00 €	7 500,00 €						
TOTAUX	- €	12 905,36 €	12 905,36 €	12 905,36 €	TOTAUX	- €	12 905,36 €	12 905,36 €	12 905,36 €

**ZONE INDUSTRIELLE DE MOUZON -
SECTION FONCTIONNEMENT -
BP 2024**

DEPENSES					RECETTES				
	RAR	2024	TOTAL	TOTAL		RAR	2024	TOTAL	TOTAL
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL				7 500,00 €	042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS				7 500,00 €
Achats d'études, prestations de service (terrains à aménager)	- €	7 500,00 €	7 500,00 €		Terrains - Intégration du Stock Final au 31/12/2024	- €	7 500,00 €	7 500,00 €	
TOTAUX	- €	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	TOTAUX	- €	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €

ANNEXE 10 A LA DELIBERATION N°2024/65. BUDGET ANNEXE CELLULES GRANDES GREVES – ZAC DE DOUZY

CELLULES LES GRANDES GREVES DOUZY SECTION INVESTISSEMENT BUDGET PRIMITIF 2024									
DEPENSES					RECETTES				
	RAR	2024	TOTAL	TOTAL		RAR	2024	TOTAL	TOTAL
001 - DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	- €	589 884,23 €	589 884,23 €	589 884,23 €	10 - DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES				101 597,85 €
					Excédents de fonctionnement capitalisé	- €	101 597,85 €	101 597,85 €	
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									453 652,07 €
Remboursement capital	- €	93 333,32 €	93 333,32 €	93 333,32 €	13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
					DETR - Cellule 1 et 2	89 777,00 €	- €	89 777,00 €	
					FEDER	- €	363 875,07 €	363 875,07 €	
23 - IMMOBILISATION EN COURS				38 436,33 €	16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				166 403,96 €
Immobilisation corporelles - cellule 1 et 2	38 436,33 €	- €	38 436,33 €		Emprunt	- €	166 403,96 €	166 403,96 €	
TOTAUX	38 436,33 €	683 217,55 €	721 653,88 €	721 653,88 €	TOTAUX	89 777,00 €	631 876,88 €	721 653,88 €	721 653,88 €
CELLULES LES GRANDES GREVES DOUZY SECTION FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF 2024									
DEPENSES					RECETTES				
	RAR	2024	TOTAL	TOTAL		RAR	2024	TOTAL	TOTAL
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL				7 050,00 €	70 - VENTES DE PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS DE SERVICES				110 000,00 €
Achats d'études prestations de service	- €	5 050,00 €	5 050,00 €		Locations diverses (Le Manvillois et le Pressoir des gourmands)	- €	108 000,00 €	108 000,00 €	
Impôts, taxes et versements assimilés	- €	2 000,00 €	2 000,00 €		Remboursement de frais	- €	2 000,00 €	2 000,00 €	
					75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				10,00 €
65 - CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE				10,00 €	Produits divers de gestion courante	- €	10,00 €	10,00 €	
Autres charges de la gestion courante	- €	10,00 €	10,00 €						
66 - CHARGES FINANCIERES				9 570,50 €					
Charges financières	- €	9 570,50 €	9 570,50 €						
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES				100,00 €					
Titres annulés sur exercices antérieurs	- €	100,00 €	100,00 €						
TOTAUX	- €	16 730,50 €	16 730,50 €	16 730,50 €	TOTAUX	- €	110 010,00 €	110 010,00 €	110 010,00 €
					SUREQUILIBRE SECTION DE FONCTIONNEMENT				93 279,50 €

ANNEXE 11 A LA DELIBERATION N°2024/66. BUDGET ANNEXE FERMES PHOTOVOLTAIQUES DOUZY

FERMES PHOTOVOLTAIQUES DOUZY										
SECTION INVESTISSEMENT										
BUDGET PRIMITIF 2024										
DEPENSES					RECETTES					
	RAR	2024	TOTAL	TOTAL		RAR	2024	TOTAL	TOTAL	
001 - DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	- €	191 326,29 €	191 326,29 €	191 326,29 €	16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					1 320 603,32 €
					Autres dettes : Département 08	- €	906 782,00 €	906 782,00 €		
					Emprunt	- €	413 821,32 €	413 821,32 €		
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				1 391 789,35 €	040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS					262 512,32 €
Terrains - intégration du Stock Final au 31/12/2023	- €	1 391 789,35 €	1 391 789,35 €		Terrains - Annulation stock initial au 01/01/2024		262 512,32 €	262 512,32 €		
TOTAUX	- €	1 583 115,64 €	1 583 115,64 €	1 583 115,64 €	TOTAUX	- €	1 583 115,64 €	1 583 115,64 €		1 583 115,64 €
FERMES PHOTOVOLTAIQUES DOUZY										
SECTION FONCTIONNEMENT										
BUDGET PRIMITIF 2024										
DEPENSES					RECETTES					
	RAR	2024	TOTAL	TOTAL		RAR	2024	TOTAL	TOTAL	
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL				1 255 370,03 €	70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					126 093,00 €
6018 Achats terrains, forêts	- €	1 195 228,03 €	1 195 228,03 €		70875 Remboursement de frais (terrains par TSE)		118 065,00 €	118 065,00 €		
604 Achats d'études	- €	60 142,00 €	60 142,00 €		Vente terrain MCA		8 028,00 €	8 028,00 €		
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				262 512,32 €	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS					73 390,35 €
Terrains - Annulation stock initial au 01/01/2024		262 512,32 €	262 512,32 €		Subventions exceptionnelles CCPL		73 390,35 €	73 390,35 €		
				73 390,35 €	042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS					
002 - DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		73 390,35 €	73 390,35 €		Terrains - intégration du Stock Final au 31/12/2024	- €	1 391 789,35 €	1 391 789,35 €		1 391 789,35 €
TOTAUX	- €	1 591 272,70 €	1 591 272,70 €	1 591 272,70 €	TOTAUX	- €	1 591 272,70 €	1 591 272,70 €		1 591 272,70 €